



Présent(e)s : Mme Etchart, M. Genel, M. Grass, Mme Haour, Mme Mazéo, M. Moskovicz, Mme Pons, Mme Prazan et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : M. Bérard, M. Loeb et Mme Martinez Gaidet.

Intervention de Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier

Regroupement des arrondissements du centre

Alain Genel demande s'il y a des informations sur la fusion des arrondissements. Corine Faugeron explique que la Mairie du 4e n'a pas d'information nouvelle : le vote sur le choix de la Mairie du futur secteur et sur celui du nom du futur secteur se fera la seconde semaine d'octobre 2018. Les membres du Conseil de quartier rappellent avoir fait des propositions et souhaitent connaître leur devenir. Corine Faugeron présente l'idée du Conseil de quartier Saint-Gervais d'organiser une réunion publique sur la question. Ne trouvant pas l'idée mauvaise, Corine Faugeron les a invités à se rapprocher des autres Conseils de quartier du 1234, pour montrer que les habitants sont toujours mobilisés.

Place Edmond Michelet

Concernant le local pour le stockage des pièces d'échecs, Corine Faugeron annonce que le dossier avance, qu'il risque de mettre encore un peu de temps mais que le local pourra abriter les jeux d'échecs. La convention de transfert du local par le bailleur Paris Habitat à la Ville, pour que cette dernière puisse en faire usage, a en effet été signée avant l'été. Dès cette rentrée, la Mairie du 4e va ainsi entamer les démarches visant à investir le local pour le stockage des pièces d'échecs et la préparation des travaux d'aménagement de la fontaine à eau plate et gazeuse.

Ann Caroline Prazan demande si un ravalement de la façade de l'immeuble Paris Habitat (détendeur du local en rez-de-chaussée) est prévu.

Corine Faugeron explique que la contre-terrasse demandée par l'établissement Coste est importante et que la Mairie du 4^e, avec l'appui du Conseil de quartier, a commencé à discuter la révision du dispositif à la baisse. La marge d'action de la Mairie du 4^e est très limitée car sur le plan uniquement réglementaire, la contre-terrasse du café Beaubourg est parfaitement légale. Ann-Caroline Prazan ne comprend pas les raisons qui incitent à la limiter, considérant que l'objectif partagé est d'obtenir un ensemble harmonieux, propre et végétalisé. Alain Genel précise qu'une contre-terrasse est une sorte de privatisation de l'espace public et que cela ne faisait pas partie des propositions du Conseil de quartier pour la place.

Sophie Pons signale l'envahissement de la station velib de la place par l'établissement Le Comptoir (situé au 27 rue Quicampoix) qui s'en sert de contre-terrasse. Ann Caroline Prazan précise qu'ils ont l'autorisation d'une contre terrasse (la station velib s'est vu réduite pour leur laisser leur terrasse) mais qu'ils ont tendance à investir toute la station velib.

Suite aux interrogations de Françoise Etchart sur l'impact de la famille Coste dans le quartier, Alain Genel précise qu'il s'inscrit dans le cadre de la loi, qu'il a le droit d'avoir une contre-terrasse et que le Conseil de quartier va discuter avec lui dans un esprit coopératif, d'autant qu'il va installer ses bureaux rue de Venise et certainement apporter sa contribution au projet déposé au budget participatif 2018 s'il sort lauréat du vote.

Corine Faugeron rappelle que le budget alloué au projet de la rue de Venise a été augmenté lors de la Commission du budget participatif du 4e afin de pouvoir faire des choses.

Les membres du Conseil de quartier sont dans l'attente des propositions d'assises de la Mairie et du plan de la place.

Mur du cloître Saint-Merri

Corine Faugeron annonce que le ravalement du mur du cloître Saint-Merri est terminé et que la Mairie du 4^e a relancé les services au sujet du projet de la végétalisation. Elle précise que le mur végétalisé ne sera pas comme celui du BHV car cela coûte très cher et n'est pas très écologique.

Alain Genel rappelle que c'est un des 200 murs de la Maire de Paris qui est déjà budgété.

Arbres de la rue du Temple

Concernant les 4 arbres arrachés rue du Temple pour la future station de métro de la ligne 11, Corine Faugeron annonce que l'un d'entre eux sera replanté après les travaux. Pour les trois autres, la Mairie du 4^e propose d'organiser rapidement un rendez-vous de concertation avec le service de l'arbre de la Ville de Paris.

Projet lauréat du Budget Participatif : « Rue des Lombards et rue de la Verrerie accessible pour tous ! »

Corine Faugeron rappelle qu'une réunion de co-construction s'est tenue le 5 avril dernier. Elle annonce qu'au vu des contraintes techniques, un dallage d'1m40 sera réalisé dans la rue des Lombards et la rue de la Verrerie, du boulevard Sébastopol à la rue du Renard. Les travaux débutent fin septembre pour une durée de deux mois. Un tronçon d'une vingtaine de mètres, au niveau du 78 et 76 de la rue, ne pourra être finalisé qu'à l'été 2019 à la fin du chantier de l'église Saint Merri.

Alain Genel espère que les travaux ne vont pas être incompatibles avec le projet de végétalisation du Conseil de quartier Saint-Merri.

Travaux du multi complexe Saint-Merri-Renard

De nombreuses opérations ont été menées selon le calendrier initialement prévu.

Du côté de l'équipement sportif, le nouveau bassin en inox a été posé tandis que les bains-douches et les vestiaires de l'équipement sportif ont été rénovés. La piscine et les bains-douches rouvriront leurs portes à l'été 2019 et le gymnase en décembre 2019.

Parmi les plus importantes opérations menées au sein de l'école, il y a l'installation, sur cour, aux 2^e et 3^e niveaux, de nouvelles menuiseries en chêne et de vitres en double-vitrage, le changement des garde-corps métalliques sur les rampes pour plus de transparence et de lumière et le nettoyage des façades en béton sur cour.

L'aménagement de la terrasse du toit et celui du hall d'entrée ont bien démarré et doivent être achevés, comme prévu, lors des prochaines vacances scolaires.

Alain Genel demande si une bagagerie est prévue dans les bains-douches, et si tel n'est pas le cas, insiste pour que ce soit prévu.

Chantier Bastille

Il y a actuellement des travaux de modernisation du réseau d'eau potable Eau de Paris (angle avec rue de la Bastille jusqu'à octobre, angle avec Rue Saint-Antoine jusqu'à début septembre, au niveau de la Colonne de Juillet jusqu'en octobre)

A partir d'octobre, s'en suivront les travaux d'aménagement de la Place jusqu'à l'été 2020 : création d'une presqu'île piétonne de 11 000 m², création de nouvelles traversées piétonnes régulées par des feux tricolores afin d'assurer la sécurité, création d'une piste cyclable à double-sens sur tout le pourtour de la presqu'île permettant de relier facilement les axes autour de la Place, ouverture de la presqu'île sur le canal de l'Arsenal, cinq phases de travaux recouvrant autant de zones de la Place, d'ouest en est.

A partir de novembre 2018, une partie de la rue de la Bastille sera définitivement fermée à la circulation des véhicules motorisés, sauf les secours. Cette fermeture permettra de créer un vaste trottoir sur la place. La portion de la rue restant ouverte à la circulation changera de sens de circulation. Elle sera accessible depuis la rue Jean Beausire.

Des panneaux de présentation du projet seront exposés en Mairie dans les prochaines semaines.

Alain Genel annonce la présence d'Ariel Weil, Maire du 4^e, à la prochaine réunion du Conseil de quartier Saint-Merri du 10 octobre.

Aire piétonne Beaubourg

Ann-Caroline Prazan signale la présence de personnes avec des chiens qui aboient et hurlent, sur la zone du parvis Beaubourg et qui organisent le soir tardivement des débuts de rave party, avant de s'installer pour dormir sur les bancs de la place Edmond Michelet.

Alain Genel précise que cela relève du Commissariat du 4^e. Corine Faugeron annonce que la Mairie du 4^e va contacter le Commissariat du 4^e, le leur signaler et leur demander d'aller voir.

Alain Genel annonce la déambulation prévue sur l'aire piétonne avec le Maire du 4^e la semaine prochaine, avec des habitants des 1^{er}, 2nd et 3^e arrondissements. Elle sera notamment l'occasion de voir les suites à donner aux travaux du Conseil de quartier sur l'aire piétonne.

Point sur la végétalisation

Alain Genel explique avoir eu de très bons contacts avec deux agents de la DEVE, lors d'une visite organisée le mardi 11 septembre avec Sophie Pons pour acter des emplacements des jardinières. Il évoque un léger souci pour l'attribution du permis de Françoise Etchart.

Il annonce la pose de 30 jardinières qui vont être déposées en 4 endroits différents du quartier (place Michelet, angle Lombards-Sébastopol, angle Lombards-Saint-Martin et au cloître Saint-Merri). Elles seront ensuite livrées à leurs endroits définitifs avec un transpalette par les agents de la DEVE. Les services doivent confirmer le jour exact de la livraison.

Les deux agents de la DEVE ont également visité les banquettes de la rue du Renard et ont repéré les arbres les plus jeunes et les plus petits, qui pourraient éventuellement être récupérés pour les jardinières.

LA DEVE a précisé que c'était le plus gros projet de végétalisation de Paris en ce moment.

Alain Genel prévoit d'informer les commerçants dès que la date de livraison des jardinières sera connue et également de les inviter à planter leurs plantes à l'aide d'une liste de végétaux qu'il leur remettra.

Il est également prévu de mettre des panneaux informatifs pour dissuader les personnes de jeter leurs mégots ou poubelles dans les jardinières.

Alain Genel rappelle que l'idée du Conseil de quartier est de mettre des graines et des végétaux plus grands dans les jardinières. Il est également rappelé l'idée de prélever des plantes dans les jardins publics pour les attribuer aux jardinières. Alain Genel souhaite avoir le contact des jardiniers du 4^e.

Les membres du Conseil de quartier rappellent leur souhait d'apposer une plaque en métal sur chaque jardinière, pour préciser que le Conseil de quartier les a financées.

Il est demandé que la Mairie du 4^e communique sur ses réseaux sociaux pour l'inauguration.

Depuis la réunion du Conseil de quartier du 12 septembre, l'idée de poser des plaques métalliques a été pour le moment abandonnée, faute de budget du Conseil de quartier. Il a également été recommandé à Alain Genel de ne pas planter de graines, la période de gel arrivant. Le DEVE a recommandé une liste de végétaux qui a été transmise aux commerçants, avec les recommandations de l'association des jardiniers du 4^e. L'inauguration de l'installation des jardinières est prévue le dimanche 23 septembre à 16h30 sur la placette à l'angle des rues des Lombards et Quincampoix.

Budget participatif 2018

Trois projets soumis au vote du budget participatif 2018 concernent le quartier Saint-Merri : Valorisation de la rue de Venise pour en transformer les usages, Rénovation de la fontaine Niki de Saint Phalle, Aménagement des balcons terrasses de l'école Saint-Merri.

Alain Genel rappelle que le Maire du 4^e s'est engagé à faire un état des lieux des projets lauréats des différentes éditions du budget participatif.

Certains partagent l'avis que les services transforment notablement les projets déposés par les porteurs de projets. Alain Genel avait conseillé pendant la commission du 4^e de centrer le projet de la fontaine sur la seule réhabilitation des œuvres : la Mairie devant rénover la machinerie pour faire fonctionner ce qui ne fonctionne pas, et le sujet de la polychromie pouvant être proposé au budget participatif. Il pense que le projet de la fontaine ne passera pas, compte tenu que les enfants vont voter massivement pour leurs projets d'école.

Sophie Pons demande pourquoi la Mairie a inscrit son nom complet en précisant Conseil de quartier Saint-Merri sur toute sa communication du budget participatif tandis qu'elle a déposé le projet sous un pseudo.

Plusieurs membres se demandent pourquoi il y a tant de projet d'écoles qui ne devraient pas être selon eux dans le budget participatif.

Divers

Le sujet de l'urittrottoir est évoqué.

Il est demandé pourquoi les personnes qui urinent dans la rue ne sont pas verbalisées.

Anne-Caroline Prazan évoque une pétition mise en place dans le 1^{er} arrondissement pour les magasins situés sous les arcades de la rue de Rivoli, qui s'installent de plus en plus sur l'extérieur. La même situation est constatée au 79 rue Saint-Martin. Il est demandé à la Mairie si leurs portants sont autorisés devant leur devanture.

Béatrice Vallantin explique avoir participé à la formation sur les composteurs donnée par Cap ou pas Cap à l'Hôtel de Ville et en fait un très rapide retour.

Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 10 octobre, jeudi 15 novembre et mercredi 19 décembre